

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

« SOTIPAPIER »

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 01 juin 2015, la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I - LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie le mode et le délai de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2014, l'assemblée générale ordinaire approuve ledit rapport dans toutes ses parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve sans restriction ni réserve, les conventions réglementées établies conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité. L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt indirect n'a pas pris part au vote et ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers de l'exercice 2014, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un total bilan de 44.764.935,859 dinars et un résultat net de 3.729.851,638 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que l'exercice 2014 s'est traduit par un résultat bénéficiaire net d'un montant de 3.729.851,638 dinars et retenant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

Résultat Net Au 31/12/2014	3.729.851,638
Résultats reportés	720.236,969
Reliquat 1	4.450.088,607
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	215.550,000
Bénéfices distribuables	4.234.538,607
Dividendes 2014 (23.950.000 actions * 0,150 DT)	3.592.500,000
Reliquat 2	642.038,607
Résultats reportés 2014	642.038,607

Soit un dividende de 0,150 dinar par action (13,76 % du nominal) dont 0,029 dinar provenant des bénéfices distribués à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013 et non soumis à la retenue à la source en application de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30/12/2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

La mise en paiement s'effectuerait à partir du 16 juin 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer à titre de jetons de présence un montant global de quatre vingt dix mille (90.000) dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014, soit quinze mille (15.000) dinars par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer monsieur David Rey comme nouveau représentant permanent de la société Value Consulting au sein du conseil d'administration de la société pour une période expirant avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constatant que le mandat du commissaire aux comptes est arrivé à terme, décide de nommer à nouveau la société Conseil Audit Formation « CAF », société d'expertise comptable, immatriculée au registre de commerce sous le numéro B18895, comme commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans commençant à partir de l'exercice 2015 et expirant avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toute formalité et publication partout où besoin sera.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN SOTIPAPIER Arrêté au 31 Décembre 2014 (Exprimé en Dinar Tunisien)			
	Note	2014	2013
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	V.1	236 134	176 294
Moins Amortissements		-182 748	-176 294
		53 386	-
Immobilisations corporelles	V.2	51 854 340	48 520 297
Moins Amortissements		-44 726 869	-42 685 310
		7 127 471	5 834 987
Immobilisations financières	V.3	1 608 720	1 461 594
Moins Provisions	V.3	-210 000	-210 000
		1 398 720	1 251 594
Total des actifs immobilisés		8 579 577	7 086 581
Total des actifs non courants		8 579 577	7 086 581
ACTIFS COURANTS			
Stocks	V.4	20 896 980	12 157 181
Moins Provisions		-260 522	-322 991
		20 636 458	11 834 190
Clients et comptes rattachés	V.5	13 392 049	18 908 129
Moins Provisions		-66 951	-74 549
		13 325 098	18 833 580
Autres actifs courants	V.6	1 980 799	447 814
Moins Provisions		-10 000	-
		1 970 799	447 814
Placements et autres actifs financiers	V.7	54 628	3 769 681
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	198 376	2 901 703
Total des actifs courants		36 185 359	37 786 968
TOTAL DES ACTIFS		44 764 936	44 873 549

BILAN
SOTIPAPIER
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2 0 1 4	2 0 1 3
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		26 105 500	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 395 000
Résultats reportés		642 039	720 237
Autres capitaux propres		166 745	237 353
Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice		29 524 834	29 458 090
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provision pour risques		62 751	40 650
Total des passifs non courants		62 751	40 650
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		8 726 262	5 821 917
Autres passifs courants		5 966 031	8 541 669
Concours bancaires et autres passifs financiers		485 058	1 011 223
Total des passifs courants		15 177 351	15 374 809
Total des passifs		15 240 102	15 415 459
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>44 764 936</u>	<u>44 873 549</u>

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Etat d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable 2013

Les capitaux propres au 31 décembre 2014, après affectation du résultat de l'exercice 2014, s'élèvent à 29.524.834 DT. Le tableau de variation des capitaux propres après affectation se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation	26 105 500	2 395 000	720 237	166 745	3 729 852	33 117 334
Réserves légales	-	215 550	-	-	-215 550	-
Résultats reportés	-	-	-78 198	-	78 198	-
Dividendes	-	-	-	-	-3 592 500	-3 592 500
Résorption de la prime de mise à niveau	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Résultat 2014	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation	26 105 500	2 610 550	642 039	166 745	-	29 524 834